



Vivons « Saint Genis »

Compte-rendu conseil du 31/03/23

Bulletin municipal n° 29

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Gendarmerie : 04 74 70 50 17
Médecin de garde : 116117
Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56
mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h
Mercredi : 14h-17h30
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

- **Sacs noirs** :
Route de St Laurent :
jeudi matin
Route de Lyon et route de
Duerne : mercredi matin
Autres secteurs de la commune :
Mardi
- **Sacs jaunes : (voir calendrier)**
1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Absents : aucun / tous les élus présents

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022 du budget de la commune :

Les comptes de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élèvent à 796 245.01 € en recettes et à 405 588.21 € en dépenses. Nos recettes proviennent principalement :

- des dotations de l'état (75 %),
- des revenus de nos immeubles, (y compris production photovoltaïque), des salles communales et en 2022 de la vente de la maison « ex-THIZY » (23 %).

Les dépenses se composent comme suit :

- charges de personnel : salaires (33 %) et cotisations (15.8 %),
- indemnités des élus (8.5 %),
- charges à caractère général (33 %) : carburant, électricité, eau, téléphone, maintenance, réparations diverses, fournitures et matériaux pour les agents, élagages, entretien voiries... (à noter que le poste énergie pour les bâtiments communaux a augmenté de 6 000 € en 2022 soit environ 20 %),
- les 10 % restant concernent les frais financiers, les subventions accordées, les cotisations obligatoires (Service Départemental d'Incendie et de Secours, écoles, assainissement, CCAS, permis de construire...).

Un excédent important va pouvoir être versé en investissement, ceci nous permettant de continuer nos projets sans emprunt.



Compte-rendu conseil (suite)

Pour les comptes d'investissement, les recettes s'élèvent à 82 913.12 € et les dépenses à 303 511.09 €. Les recettes se composent comme suit :

- excédent de fonctionnement versé à l'investissement afin de pouvoir programmer des travaux,
- retours de TVA sur les factures de travaux et d'achats que nous percevons 2 ans après,
- subventions reçues (43 053 €).

Les dépenses principales d'investissement sur 2022 ont été :

- frais d'études pour l'ex-cure et la future MAM,
- rénovation du mur du cimetière,
- rénovation du bâtiment « route de Ste Foy »,
- création du parking « montée St Roch »,
- changement de la téléphonie en mairie,
- achat d'un radar pédagogique « route de St Laurent »,
- achat d'une auto-laveuse pour la salle des fêtes.

La dette communale s'élève à 223 € par habitant, soit un très faible taux d'endettement.

Après retrait du maire, Gilbert MOSNIER fait procéder au vote des comptes 2022. Le conseil approuve à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2023 de la commune :

Le budget prévisionnel 2023 est analysé et validé à l'unanimité par le conseil municipal.

Vote des taux des taxes directes locales :

Les bases de calcul nationales des taxes foncières sur le bâti, le non bâti et la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) ont fortement augmenté cette année. De ce fait, la part communale qui nous est reversée sera plus importante et permet ainsi à Monsieur le Maire de proposer au conseil **de ne pas augmenter la part communale des impôts**. Cette proposition est validée par le conseil. Il est à noter que le taux communal n'a pas changé depuis 2018 sur la commune ; une augmentation sera certainement à envisager l'année prochaine.

Vote des subventions communales 2023 :

Le conseil municipal vote ensuite les subventions à attribuer :

	Montants alloués
FNACA	80 €
AMICALE POMPIERS ST LAURENT DE CHAMOUSSET	100 €
AMICALE POMPIERS STE FOY L'ARGENTIERE	100 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS HAUTE BREVENNE	100 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE DE ST GENIS L'ARGENTIERE	1 600 €
DOMAINE DES MURIERS (1017 h x 0,45€)	457.65 €
GROUPEMENT DES 4 CANTONS (1 017 x 0,30 €)	305 €
RADIO MODUL	230 €



Compte-rendu conseil (suite)

D'autres demandes d'associations, à but plus sociale, ont été votées par le CCAS :

	montants alloués
AUTISME BREVENNE	200 €
DEPRIM ESPOIR - A VOTRE ECOUTE	150 €
SOLIDAIR AIDANTS	150 €
PEUPLES SOLIDAIRES	200 €
RESEAU ENTRAITE SOLIDARITE	250 €
VIE LIBRE	250 €
ASSOCIATION DES HANDICAPES DES MONTS DU LYONNAIS	150 €
RESTO DU CŒUR de L'arbresle	150 €
RESTO DU CŒUR de St Symph/coise	150 €
CROIX ROUGE des Monts du Lyonnais	150 €

Les aides aux familles pour les activités des enfants sont les suivantes :

<p>Pour les enfants domiciliés à St Genis scolarisés en classes de CP, CE et CM :</p> <ul style="list-style-type: none">pour les séjours classes de neige, découverte, de mer, nature organisés par les écoles publiques et privées élémentaires (voyages scolaires exclus) compris entre 2 et 5 jours maximum, à raison de 25% du montant de la dépense avec un maximum de : (en fonction de la garde pour les parents séparés : 50% si la garde partagée, 100% si garde totale et sur justificatif)Pour les activités durant les vacances scolaires (centres aérés, de loisirs, de vacances, camps...), pour les mercredis loisirs organisés par les associations sur le territoire de la CC-MDL ou hors CC-MDL pour les enfants en situation de handicap (sur présentation de justificatifs de moins de 6 mois) – plafond limité à 200 €/an/enfant	14 €	par jour et par enfant présent
	4 €	par jour et par enfants présent
	2 €	par demi-journée et par enfant présent
Pour les adolescents domiciliés à St Genis qui décideraient de passer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (B.A.F.A.)	100 €	par adolescent

Point sur les travaux et projets en cours :

MAM : une partie du plancher, en mauvais état, a été repris avec une chape béton et un isolant au sol. Un avenant au marché est validé avec l'entreprise THIVILLIER. L'entreprise LARDY reprend le marché signé initialement avec l'entreprise COURTADON, qui n'a pas pu honorer ses engagements.

Futur lotissement communal : l'avis d'appel d'offres pour les travaux de viabilisation, a été mis en ligne le 20 mars ; les réponses sont attendues pour le 14 avril et le marché sera à valider par le conseil lors de la réunion du 28 avril. L'assemblée autorise le maire à signer les conventions pour différents réseaux (SIEMLY, ORANGE, ENEDIS).



Compte-rendu conseil (suite)

Ex-cure : malgré quelques imprévus, les travaux avancent et le planning est respecté.

OPAC : l'appel d'offres va être lancé courant mai pour la réalisation des 5 logements locatifs prévus.

Compte rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants : il organise sa 1^{ère} chasse aux œufs dans les rues du village dimanche 9 avril dès 10h30. De nouvelles rencontres sont prévues les 12 avril (projet de potager) et 29 avril (préparation de la fête des Mères).

Conseil jeunes : une nouvelle rencontre est prévue le 22 avril à 11h à la mairie pour voir ce qu'il est possible d'organiser avec les jeunes de 13 à 18 ans.

CCMDL : 18 budgets (général, ordures ménagères, assainissement, zones artisanales...) ont été adoptés au cours de la réunion du 21 mars ; le taux communautaire de la taxe foncière a été augmenté de 10 %, passant de 1.59 % à 1.75 %.

SIVOS : le budget du syndicat du collège de Ste Foy a été voté le 27 mars ; 459 élèves sont répartis en 19 classes.

CCAS : le budget 2023 du centre communal d'action sociale a été voté le 28 mars. Le repas des seniors est programmé pour le samedi 9 décembre et se déroulera à la salle des fêtes.

Groupeement des 4 cantons : l'assemblée générale du groupeement s'est tenue le 24 mars à St Laurent. Les bénévoles s'activent pour la préparation du 62^{ème} comice.

SIEMLY : le syndicat des eaux a tenu son assemblée générale le 24 mars à St Cyr sur le Rhône ; le nouveau siège, situé à Pomeys, sera terminé courant mai. Le budget s'équilibre à 8 714 000 € en section d'exploitation et à 21 555 853 € en investissement (dont 5 508 500 € pour le renouvellement des canalisations et 900 000 € pour la télé-relève).

CEPOS : une soirée avec partage d'expériences a été organisée à Ste Foy le 22 mars ; des réalisations innovantes ont été présentées et peuvent servir d'exemples pour les collectivités.

Voirie : différents aménagements ont été chiffrés et validés pour le programme voirie 2023 (route du Bissardon, route de Leuillon et chemin de Rossand).

Commission jeunesse – CCMDL : notre commune sera traversée le 10 juin par le cyclo des Monts.

Informations et questions diverses

Véhicule communal : le conseil valide l'achat pour 38 000 € TTC d'un nouveau camion ; l'ancien est repris pour 1 000 € TTC.

Vogue : le devis de la société BRICE BARANGE EVENTS (2 022 € TTC) est accepté pour un feu d'artifice qui sera tiré dimanche 6 août à l'occasion de la vogue organisée par l'association « La Revole ».



Compte-rendu conseil (suite)

RD 25E : le talus de cette voie (liaison le bourg / Lafay) a été refait par le Département ; une reprise de la chaussée est prévue courant avril.

Achat de tables : il est décidé d'acheter de nouvelles tables de pique-nique en béton en remplacement d'anciennes en bois.

Brigades nature : le devis de 4 800 € (pas de TVA) pour la mise à disposition d'une équipe des « brigades nature » est accepté (débroussaillage dans nos espaces verts et chemins communaux).

Radio MODUL : la Communauté de communes, les communes du secteur, les auditeurs, se mobilisent et soutiennent la radio des Monts du Lyonnais pour que soit accordé une fréquence FM permanente.

Urgences de Feurs : mobilisations et manifestations sont organisées pour que les urgences de l'hôpital de Feurs ne ferment pas.

Prochaine réunion le vendredi 28 avril à 20h30.

Vie municipale et associative

COMMEMORATION DU 19 MARS : nous remercions les anciens combattants, les élus des communes de Ste Foy et Souzy, le conseil municipal enfants et les personnes présentes à cette cérémonie du souvenir.



« **CLASSES EN 8** : la prochaine réunion pour préparer la journée des demi-décades aura lieu le **vendredi 21 avril à 19h à la Maison de l'Amitié** de St Genis (derrière l'église). Toutes les personnes des classes en 8 sont cordialement invitées. Daniel GIRAUD 06 86 46 02 33. »

MEDIATHEQUE : ça bouge à la médiathèque en avril ! Venez découvrir « les jeux de lumière et la transparence » du 5 au 26 avril avec une exposition jeux et la **fabrication d'encre naturelle à partir de fleurs le mercredi 12 avril** : ATTENTION nombre de places limité !

Samedi 29 avril, venez profiter du « **samedi on lit** » entre enfants et parents (voir les flyers joints).



Vie municipale et associative

NETTOYAGE DE PRINTEMPS : malgré le temps incertain du matin, nous nous sommes retrouvés nombreux autour d'un petit déjeuner avant de partir arpenter les routes et chemins de notre commune pour le nettoyage de printemps. De nombreux sacs ont été remplis et nous remercions très vivement tous les participants qui œuvrent pour conserver notre commune propre et surtout pour palier à l'incivilité de certaines personnes peu scrupuleuses qui prennent nos routes pour des poubelles ou des déchetteries. Un casse-croûte dans une ambiance très sympathique a clôturé cette matinée.



En photo, seulement une petite partie de notre collecte !

« **O.S.G.** : c'est avec ses nouvelles couleurs que le club de gym de l'OSG a brillé un dimanche de mars lors du challenge de la Brévenne. Une belle expérience pour les plus petits, une belle démonstration pour les plus grandes. Des coupes et des médailles qui ont donné le sourire à tous ces champions. Les entraîneurs sont fiers de leurs gymnastes et de pouvoir montrer aux familles les progrès de leurs enfants. Cette saison c'est une équipe de 14 monitrices qui encadrent bénévolement les 96 adhérents. Nous les remercions de pouvoir consacrer de leurs temps ainsi que leurs savoirs aux enfants. **Rendez vous le 25 juin pour un joli GALA qui clôturera cette belle saison.** L'équipe de l'Olympique St Genois. »





Vie municipale et associative

PRINTEMPS DES CIMETIERES ET NETTOYAGE : la journée nationale du « printemps des cimetières » est fixée au 15 mai. A cette occasion, une exposition sera présente à la médiathèque **du 5 au 17 mai avec exposition commentée le 13 mai à 14h30** (voir flyer).

De son côté, la commission « vie du village » organise et invite toute la population à une matinée « nettoyons notre cimetière ». **Rendez-vous le samedi 29 avril à 8h45 devant le cimetière**. Armés de nos bras, de gants, d'un piochon et d'un seau, nous enlèverons les mauvaises herbes des allées. En effet, avec l'interdiction d'utiliser des désherbants, les agents communaux ne peuvent plus en assurer l'entretien aussi régulièrement. Alors retrouvons-nous dans la bonne humeur et donnons ½ heure ou 2 heures de notre temps (voir flyer joint).

ACCA : notre association de chasseurs propose une matinée « **cochonaille** » avec **boudins et sabodet le 23 avril** sur la place de la mairie. Réservation conseillée (voir flyer joint).

COMMEMORATION DU 8 MAI : toute la population est invitée **lundi 8 mai à 10h30 devant le monument aux morts** pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Un vin d'honneur suivra cette cérémonie.

« **CCMDL - ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHES** : si vous avez besoin d'une place en crèche à la rentrée de septembre, sachez que la commission d'attribution aura lieu le 5 mai. Les dossiers sont à remettre directement auprès des établissements avant le 21 avril. Renseignements auprès de la CCMDL au 06 31 00 03 59. »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
 - Lettre éditée et imprimée par la mairie

Etat Civil

DÉCÈS :

Le 21 février de Yves DAMARIN, à l'âge de 79 ans.
Le 1^{er} avril de Stéphane VILLARD, à l'âge de 89 ans.
Le 2 avril de Georges GUILLARME, à l'âge de 87 ans.

Toutes nos condoléances aux familles.



NAISSANCES :

Le 28 février est né **Antoine GENTILLEAU**.
Félicitations à ses parents **Baptiste GENTILLEAU** et **Marie BERTHOLON**.

Le 11 mars est né **Gaby PAUTY PABIOU**.
Félicitations à ses parents **Guillaume PAUTY** et **Anaïs PABIOU**.





Focus

UNE CENTENAIRE ST GENOISE

Née le 12 mars 1923 au hameau de Boussoure, **Madame Marie MURIGNEUX (née RIVOIRE)** a fêté ses 100 ans, entourée de sa famille, le dimanche 12 mars 2023. Pour cette occasion rarissime sur notre commune, Monsieur le Maire lui a remis un bouquet de fleurs de la part de la municipalité.

Mme MURIGNEUX n'a jamais quitté sa commune natale, en se mariant en avril 1948 avec Joseph MURIGNEUX, lui aussi St Genois, elle a déménagé sur la place de la mairie dans la maison familiale de son époux qui est encore à ce jour sa demeure.

De cette union sont nés 5 enfants entre 1949 et 1959 (malheureusement sa dernière fille décéda quelques jours après sa naissance). A ce jour elle a également 9 petits enfants et 16 arrière petits enfants.

Elle a obtenu son certificat d'études primaires à l'âge de 13 ans (malgré l'absentéisme courant à cette époque pour aider au travail des champs de la ferme de ses parents). Elle en a gardé une orthographe à faire pâlir les nouvelles générations ! orthographe qu'elle entretient chaque mardi au club de l'amitié autour d'un scrabble.

Mère au foyer, elle a aussi été un soutien fidèle à son époux qui fut très occupé par plusieurs mandats de maire sur notre commune. Elle s'est également dévouée pour la paroisse de nombreuses années.

Vous l'avez certainement rencontrée dans le village sans avoir que c'était elle la CENTENAIRE. Elle va toujours régulièrement à la médiathèque chercher un roman pour occuper ses soirées... mais ne cherchez pas une dame au dos courbé avec une canne car c'est droite comme un « i » qu'elle arpente les rues de notre commune qu'elle connaît bien mieux que personne !

Bien sûr tout le monde veut connaître son secret de longévité ! ses enfants nous ont confié que c'était peut être grâce à sa bonne cuisine « maison », à son immense plaisir à accepter toujours les invitations qui s'offrent à elle, à son ouverture aux autres, à sa curiosité, peut être aussi au temps passé à entretenir son jardin...

